



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Lille, le 3 mai 2016

Le Délégué académique  
à la formation des personnels,

Le Directeur de l'ESPE  
Lille Nord de France

à

Monsieur ou Madame Le Chef  
d'établissement

**Délégation  
académique à  
la formation  
des personnels  
DAFOP**

Affaire suivie par  
Gosse Michel  
Délégué Académique  
à la Formation  
des Personnels

Téléphone  
03 20 12 14 03  
Télécopie  
03 20 12 14 08  
Courriel  
ce.dafop@ac-lille.fr

Rectorat de Lille  
20 rue St Jacques  
BP 709  
59 033 Lille cedex

Objet : Formation des stagiaires session 2012, 2013 et 2014 exceptionnelle au C2I2E

Le décret n° 2013-768 du 23 août 2013, notamment son article 62, a autorisé la titularisation des stagiaires des sessions 2012, 2013, 2014 exceptionnelle et troisième concours sans la détention du certificat informatique et internet.

Cependant, ce texte prévoit que l'enseignant suive, **dans un délai de trois ans** à compter de la publication de ce décret, des actions de formation en vue de la préparation de cette qualification et se présente à la certification correspondante,

Un de vos enseignants (au moins) a été identifié par la DPE comme relevant de cette situation. A cet effet la Dafop et l'Espe Lille Nord de France invitent cet enseignant, **s'il est volontaire**, à participer à une réunion de présentation des formations et des modalités de certification proposées et prises en charge par notre académie.

Ce professeur sera donc destinataire d'un ordre de mission pour une réunion prévue - soit le lundi 23 mai matin à l'ESPE de Villeneuve d'Ascq pour le département du Nord, - soit le lundi 23 mai après-midi à l'ESPE d'Arras pour le département du Pas de Calais.

Dans le cas où ce collègue, repéré de manière automatisée par la DPE, ne relève pas de ce texte, nous vous prions de ne pas tenir compte de ce message.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Michel Gosse et Patrick Pelayo